

Nos arbres anciens Des colosses fragiles

Marie Nolet, Nancy Audet et Martin Guay

Numéro 94, automne 2002

20 ans de patrimoine

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/16250ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

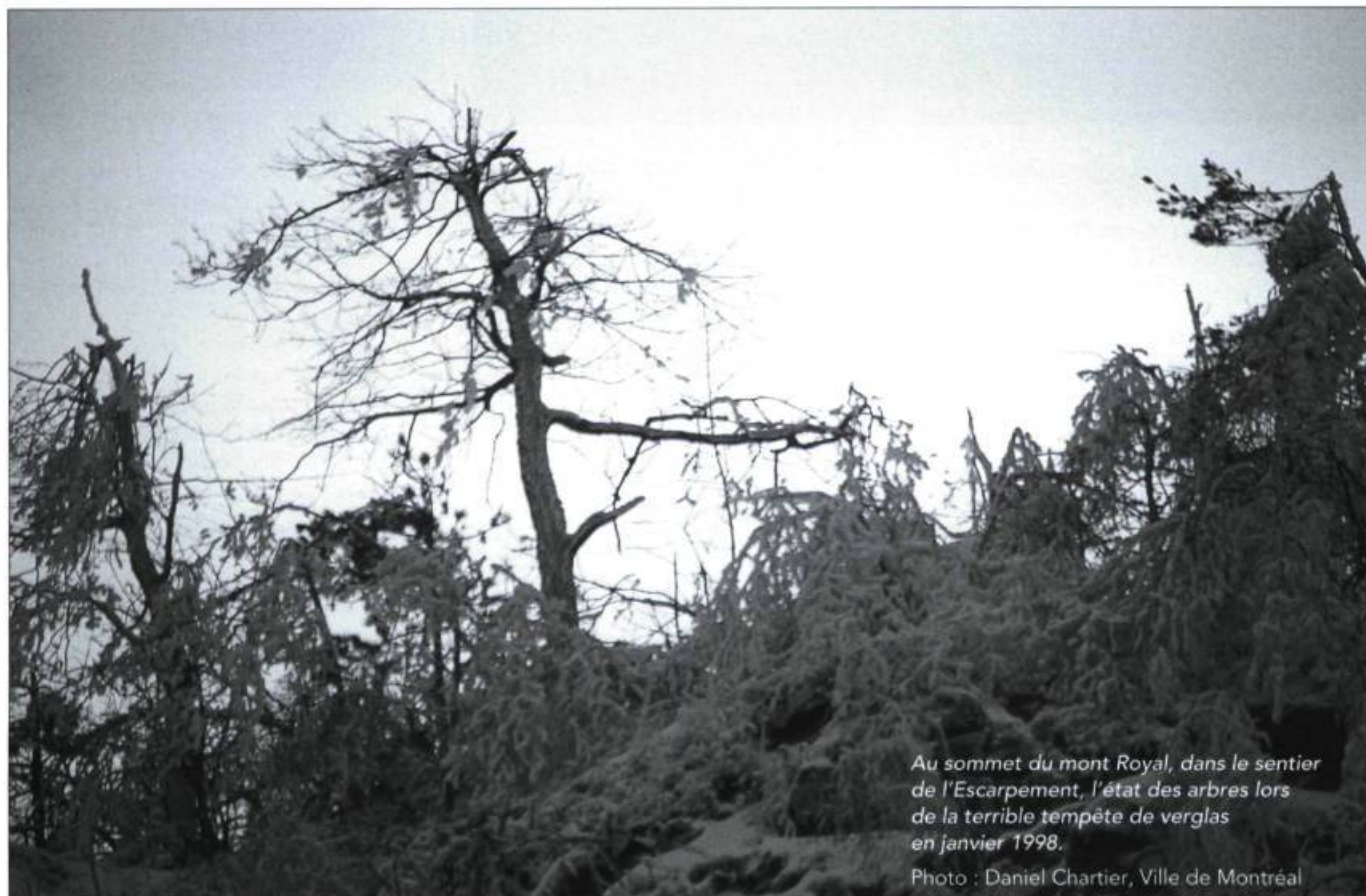
Nolet, M., Collaboratrice & Collaborateur (2002). Nos arbres anciens : des colosses fragiles. *Continuité*, (94), 43–45.

NOS ARBRES ANCIENS DES **COLOSSES** FRAGILES

Une première
version de cet article
a été publiée
dans le numéro 76
de *Continuité*,
printemps 1998.

«[...] nous nous relèverons, et pas eux. Et nous nous relèverons sans eux [...] »

Robert Lalonde



Au sommet du mont Royal, dans le sentier de l'Escarpement, l'état des arbres lors de la terrible tempête de verglas en janvier 1998.

Photo : Daniel Chartier, Ville de Montréal

par Marie Nolet

Si la terrible tempête de verglas de janvier 1998 a plongé des milliers de Québécois dans le noir, elle les privera certainement de « vert » au printemps prochain. En effet, les arbres ployant sous le poids de l'épaisse couche de glace ont été gravement endommagés. Plusieurs devront être abattus, d'autres seront élagués. Comme si cela ne suffisait pas, champignons et maladies vont tenter de s'infiltrer par les cicatrices. Cette catastrophe, toute naturelle qu'elle soit, a malgré tout eu le mérite d'éveiller

décideurs et citoyens à la valeur des arbres et d'attirer l'attention sur le rôle important qu'ils jouent dans nos vies. Cette prise de conscience est d'autant plus aiguë dans le cas des arbres anciens qui dominent le paysage avec leur imposant gabarit.

VALEURS DE L'ARBRE

Les mutilations causées aux arbres par la tempête de verglas ont aussi attiré l'attention sur leur rôle économique dans la société québécoise. Les pertes estimées par les acériculteurs et les pomiculteurs sont éloquentes à cet égard. Si on ajoute aux diverses productions l'intense activité

économique générée par l'exploitation forestière et la transformation de la matière ligneuse, l'arbre doit être considéré comme un important moteur de l'économie.

Mais au-delà de ces considérations, l'arbre remplit des fonctions esthétiques et sociales, elles aussi essentielles. En embellissant nos rues, nos parcs et nos parterres, les arbres contribuent à rendre nos milieux de vie, de loisir et de travail plus sereins.

Les arbres anciens créent des ambiances et rendent compte du dessein des concepteurs de l'aménagement paysager. Traversant les affres du temps pour gagner en majesté, ils donnent une temporalité aux lieux qu'ils animent et, pour



Le territoire du réservoir Manicouagan, dans lequel on trouve une forêt de conifères du Nord, est susceptible de receler une forêt ancienne.

Photo : ministère des Ressources naturelles

cette raison, constituent des éléments de référence historique essentiels.

Toutes ces qualités et ces fonctions justifieraient que les arbres anciens bénéficient d'une protection à leur mesure. La réalité est tout autre.

RÉPERTOIRE DES ARBRES REMARQUABLES

Prémisse à toute action de protection, l'inventaire des ressources à protéger est indispensable. Présentement, les documents existants sont issus d'initiatives locales ou privées. Les critères de sélection deviennent donc inégaux et les méthodes de collecte des renseignements demeurent aléatoires.

Publiée en 1978, une première étude réalisée par la Société d'animation du Jardin botanique de Montréal révélait l'existence de 90 arbres champions le long du fleuve Saint-Laurent. En 1994, l'Association forestière québécoise et la Société internationale d'arboriculture-Québec publiaient un nouveau répertoire consacrant 104 arbres champions, soit les plus gros représentants des espèces indigènes ou introduites au Québec, et 38 arbres notables choisis selon des critères culturels, historiques, esthétiques ou de rareté. Les responsables souhaitaient réitérer le projet tous les deux ans afin de maintenir les connaissances à jour, mais la continuité n'a pu être assurée. Quelques passionnés poursuivent leur quête, mais leurs efforts se concentrent surtout sur l'identification des arbres d'intérêt.

Quelques gestionnaires de parcs privés ou publics ainsi que de rares villes possèdent un inventaire de leurs arbres. Certains, bien étoffés, permettent de planifier un entretien adéquat en fonction des caractéristiques de l'arbre, dont sa maturité.

PROTECTION PAR DÉFAUT

Force est de constater que la protection des arbres anciens est quasi inexistante. Le gouvernement québécois agit à l'échelle du peuplement dont la superficie minimum est de quatre hectares. Le travail a débuté en 1994 et a été officialisé en 1996 avec la création du Groupe de travail sur les écosystèmes forestiers exceptionnels (GTEFE). Après avoir établi la notion d'écosystème forestier

exceptionnel et défini des critères d'identification, le GTEFE est à finaliser l'inventaire de ces forêts exceptionnelles. Il doit maintenant proposer un cadre d'intervention pour les protéger.

Trois types de forêts exceptionnelles ont été retenus : les forêts rares, les forêts anciennes et les forêts refuges d'espèces menacées ou vulnérables. On trouve surtout les vieux arbres dans les 182 forêts anciennes répertoriées à ce jour. Ces forêts n'ont été que peu affectées par l'homme au cours de leur histoire récente. Le GTEFE s'est fixé comme objectif de présenter une proposition de cadre législatif pour les forêts publiques d'ici un an. En ce qui concerne les forêts privées, qui représentent un peu plus de la moitié des forêts exceptionnelles déjà répertoriées, des moyens de protection ont été identifiés, mais leurs cadres d'application restent à préciser et aucun échéancier n'est encore arrêté.

Parce qu'elle estimait que l'arbre isolé peut être intéressant au seul titre de sa rareté, de sa forme inusitée ou de son âge, la Commission des biens culturels recommandait en 1978 au ministère des Affaires

Le **CENTRE DE CONSERVATION DU QUÉBEC** veille à la conservation préventive et à la restauration du patrimoine mobilier du Québec, qu'il met ainsi davantage en valeur.

Depuis sa création, en 1979, le Centre joue un rôle de premier plan, par des interventions directes et par l'expertise qu'il apporte dans les divers réseaux actifs dans la conservation de notre patrimoine mobilier.

NOTRE MANDAT

- Fournir des services professionnels de restauration et d'expertise;
- Sensibiliser les institutions muséales et les autres détenteurs de notre patrimoine mobilier à l'importance de la conservation préventive;
- Encourager le développement des connaissances et des compétences en vue d'assurer les meilleures conditions de conservation de notre patrimoine mobilier.

POUR NOUS JOINDRE
Centre de conservation du Québec
1825, rue Simple
Québec (Québec) G1N 4B7
Téléphone : (418) 643-7001 • Télécopieur : (418) 646-5419
Courriel : CCQ@mcc.gouv.qc.ca
Visitez notre site Web : www.ccq.mcc.gouv.qc.ca

Centre
de conservation
Québec

culturelles de considérer l'arbre, principalement en milieu urbain, non seulement comme un élément du patrimoine mais comme un bien culturel. Rien n'y fit. Le Ministère n'est jamais intervenu en ce sens. Les arbres ne sont protégés que s'ils sont associés à un ensemble assorti d'un statut (sites et jardins historiques, arrondissements) ou s'ils sont situés dans l'aire de protection d'un monument classé. Et encore n'est-ce qu'une protection « théorique » puisque le Ministère ne dispose d'aucune expertise en architecture de paysage.

Au gouvernement fédéral, les efforts sont plus sentis dans le domaine naturel. Des mesures sont prévues pour protéger les écosystèmes rares, fragiles ou menacés de disparition. Au ministère du Patrimoine canadien, la Politique de gestion des ressources culturelles est appliquée. Le principe veut que les ressources culturelles soient jugées selon leur importance historique. Mais selon les critères habituels, l'importance historique des arbres pouvant potentiellement être protégés se révèle difficile à prouver.

Du côté des villes, seules les plus grosses sont dotées d'outils d'intervention en matière de foresterie urbaine, mais aucune mesure spécifique n'est prévue pour les arbres anciens. Les municipalités font habituellement appel à des firmes spécialisées pour effectuer des travaux d'arboriculture. Or, les compétences varient beaucoup dans ce domaine. Il faut se méfier des élagueurs dont l'expérience se résume à des travaux effectués pour Hydro-Québec !

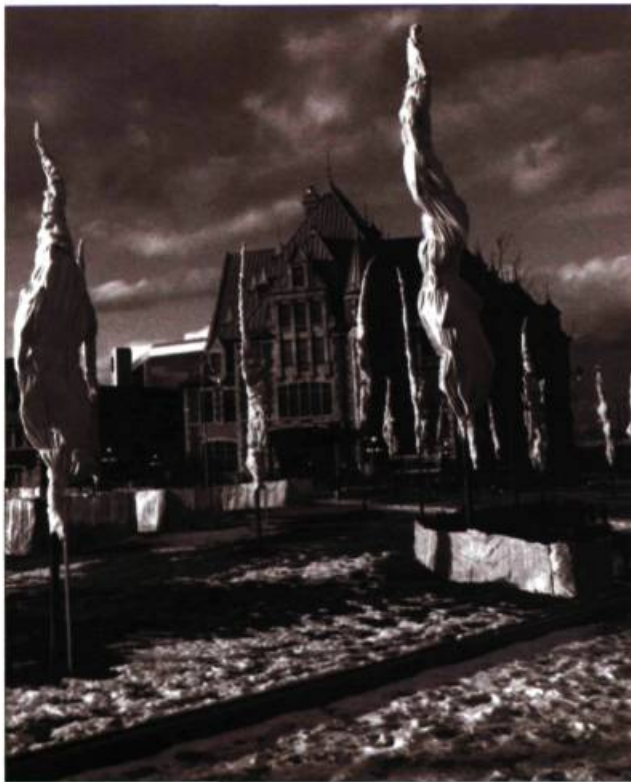
LA RELÈVE

Que ce soit au niveau fédéral, provincial, municipal ou privé, la protection, l'entretien des arbres anciens de même que leur remplacement dépend de la bonne volonté des gestionnaires de première ligne. Les arbres doivent composer avec le tassement de leurs racines, la sécheresse, le manque d'entretien, la pollution, les embruns salins et les aléas climatiques. Compte tenu de ces conditions de croissance, pourrions-nous voir notre stock d'arbres anciens se renouveler ? Le cœur du problème réside dans la recherche de

cette pérennité. Matériau vivant, l'arbre est condamné à mourir. En forêt, les plus jeunes attendent son déclin pour prendre leur essor, mais en milieu urbain, la disparition d'un vieil arbre laisse des plaies béantes dans le paysage. C'est pourquoi des mesures doivent permettre de profiter de sa présence le plus longtemps possible tout en lui préparant une relève.

Devant les défis à relever, des exemples doivent nous stimuler. La Ville de Québec a mis au point une méthode de plantation d'arbres en trottoir susceptible de faire passer leur espérance de vie de 5 à 50 ans. La Commission des champs de bataille nationaux entreprend un vaste programme de renouvellement de ses arbres à l'occasion du centenaire du parc. Le Domaine Mackenzie-King prépare un plan de réhabilitation de son patrimoine arboricole. Place à d'autres initiatives.

Marie Nolet est architecte paysagiste. Nancy Audet et Martin Guay, architectes paysagistes, ont collaboré à ce texte.



Grâce à une nouvelle méthode de plantation en trottoir et à un nouveau type de protection hivernale, les arbres de la Ville de Québec verront leur longévité accrue.

Photo : Roger Côté

Nouvelle exposition permanente
 Au Centre d'interprétation de la vie urbaine de la Ville de Québec
 43, côte de la Fabrique (sous l'Hôtel de ville) Tél. : (418) 691-4606

Québec

ville nouvelle
 a new city
 una nueva ciudad

Un parcours sonore interactif en trois langues et un multimédia de Québec sur écran géant vous y attendent.

www.ville.quebec.qc.ca